



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Réponse de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 847 du 4 juin 2024 de l'honorable Député Monsieur Mars Di Bartolomeo.

- Est-ce que l'AMMD a entretemps repris sa place au sein du conseil de gérance de l'Agence eSanté ?

Non, actuellement les deux places prévues pour l'AMMD au Conseil de gérance de l'Agence eSanté ne sont pas allouées nominativement. Plusieurs courriers adressés à l'AMMD avec prière de nommer deux représentants, sont restés sans réponse jusqu'à ce jour.

- Est-ce qu'un accord sur l'utilisation et le financement du projet DHN a pu être trouvé et le cas échéant selon quelles modalités ?

Les pourparlers avec l'AMMD sont toujours en cours.

Luxembourg, le 2 juillet 2024

La Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez